



OLYMPIQUES DE GATINEAU LOTO 50-50

Les Olympiques de Gatineau sont fiers de vous annoncer que le loto 50-50 est maintenant disponible en ligne ! En effet, vous pouvez dès maintenant vous procurer vos billets, et ce, sans quitter le confort de votre foyer.

Comment participer :

- ★ En personne
 - Le jour d'un match à domicile, auprès d'un de nos vendeurs de confiance.
- ★ En ligne
 - Du confort de votre salon, à la salle d'attente chez le médecin, chez la coiffeuse et à tout endroit ou moment où l'appel du gain se fera sentir, via notre plateforme de ventes en ligne sécurisée : **AJOUTER LIEN**

Période de la mise

À la suite d'un match à domicile, la mise du tirage suivant sera ouverte. La période de mise s'étendra donc du dernier tirage jusqu'au suivant. Vous pourrez répéter votre achat tant et aussi longtemps que la mise sera ouverte, et à n'importe quel moment, via la plateforme de ventes sécurisée.

Fin de la période de la mise et détermination du numéro gagnant

La période de la mise prendra fin à la fin du deuxième entracte et le tirage aura lieu pendant la 3^e période. Le numéro gagnant sera affiché sur l'écran géant. Il sera par la suite publié sur les réseaux sociaux des Olympiques de Gatineau et ajouté l'onglet moitié moitié du site Web des Olympiques de Gatineau.

Voici le lien vous permettant de voir les numéros gagnants :
<https://olympiquesdegatineau.ca/offre-demploi-saison-2021-2022/>

La période des mises est variable et peut être de 24 h, quelques jours ou quelques semaines. Dépendamment des parties qui ont lieu à domicile.

La Fondation des Olympiques de Gatineau

La Fondation des Olympiques de Gatineau est une fondation spécialement conçue dans le but d'amasser des fonds destinés à l'éducation scolaire des joueurs. La moitié des gains du 50-50 sont automatiquement redirigés vers la fondation des joueurs. En vous procurant un ou des billets du 50-50, vous nous aidez automatiquement à poursuivre nos objectifs d'excellence quant au cheminement scolaire de nos joueurs. Par ailleurs, vous combinez l'utile à l'agréable en ayant la chance de mettre la main sur l'autre portion de la cagnotte !

Règlements

- ★ Le gagnant et la Fondation des Olympiques de Gatineau se répartiront la cagnotte. 50% de la cagnotte sera remis au gagnant et 50% sera remis à la Fondation des Olympiques de Gatineau.
- ★ Il est de la responsabilité du gagnant de vérifier les numéros gagnants et de réclamer son prix. Le gagnant aura jusqu'à la fin de la saison 2022-2023, afin de le réclamer. Au-delà de la date butoir, le lot non-réclamé sera automatiquement redirigé vers la Fondation des Olympiques de Gatineau.
- ★ Le gagnant doit réclamer son prix à la suite du match de l'une des deux façons suivantes :
 - Par téléphone au 819 777-0661, poste 433
 - Par courriel au vsavard@olympiquesdegatineau.ca
- ★ Les Olympiques de Gatineau ne sont pas responsables de trouver le gagnant de la cagnotte, il est de la responsabilité du gagnant de s'acquitter de cette tâche.
- ★ Dans le cas où le numéro annoncé/affiché et le numéro gagnant officiel ne sont pas identiques, ce dernier doit prévaloir.
- ★ Dans le cas où le gros lot annoncé/affiché et le gros lot officiel ne sont pas identiques, ce dernier doit prévaloir.

- ★ L'avancement de la cagnotte sera mis à jour en continu tant que le tirage sera en vigueur.
- ★ Les chances de gagner le tirage dépendent du nombre de billets achetés, elles sont donc variables d'un tirage à l'autre.
- ★ Le prix sera remis au gagnant sous forme de chèque.
- ★ Les billets du 50-50 ne sont ni échangeables ni remboursables. Qu'il s'agisse d'une erreur du commis ou non. Il est de la responsabilité de l'acheteur de s'assurer que la transaction est faite selon ses directives.
- ★ Les participants au tirage doivent obligatoirement être âgés de 18 ans et plus.
- ★ Le tirage du 50-50 est disponibles pour tous les résidents du Québec âgés de 18 ans et plus.

Jouez responsablement

Vous êtes préoccupé par vos habitudes de jeu ou par celles d'un proche ? Pour obtenir de l'information, des conseils ou de l'aide, communiquez avec [Jeu : aide et référence](#). Cette ligne téléphonique d'aide et de référence est confidentielle, gratuite, bilingue et disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, partout au Québec.

Vous pouvez aussi vous adresser aux professionnels de la santé, comme votre médecin de famille ou un intervenant de votre CLSC.